

Compte rendu AG ASA Villa du Pré du 19 juin 2025

Ouverture

19h30 : Le quorum n'étant pas atteint (193 pour un quorum à 336 sur un total de 667), la convocation de l'AG ordinaire est reportée au 19 juin 2024 à 20h00.

20h00 : Début de l'assemblée ordinaire (2ème convocation)

Bilan de l'année écoulée

Le président a commencé par dresser un bilan des actions menées au cours de l'année. Le problème des poubelles sur l'avenue des Marronniers a été entièrement résolu. Concernant les déchets alimentaires, les résidents ont la possibilité de demander, individuellement, l'enlèvement de leur bac dédié par Est Ensemble.

L'incident du "trou" a également été abordé. Bien que des réparations aient été effectuées, un nouvel affaissement est apparu sur un terrain adjacent. Une expertise est en cours pour en déterminer l'origine. La cause n'étant pas encore identifiée, un expert de Veolia a été associé à l'analyse afin d'élargir le diagnostic.

L'élague a posé plusieurs difficultés cette année. Certaines personnes ont refusé de faire élaguer les arbres devant chez elles, ce qui a entraîné un retard dans l'intervention de l'entreprise, pourtant engagée au forfait. Environ trente arbres n'ont pas pu être élagués, et les travaux ont eu lieu très tardivement. Ce décalage a notamment eu pour effet de réduire les zones d'ombre durant l'été. L'entreprise chargée de l'élague a également fait face à des pressions financières, dues à des appels de cotisations URSSAF, l'obligeant à accepter d'autres chantiers. La mairie a mis la pression pour que les travaux soient réalisés rapidement, notamment à cause du passage du camion-poubelle. Le prochain élagage est prévu dans trois ans, en novembre.

Budget 2026

Concernant la fiscalité, la taxe annuelle sera reçue en septembre. Aucun changement ni augmentation n'est prévu cette année.

Le quitus de gestion a ensuite été soumis au vote et adopté à l'unanimité : aucun vote contre ni abstention n'a été enregistré.

Un point a été fait sur les finances de l'association. Le montant restant à recouvrer s'élève à 20 000 euros, dont la moitié correspond à l'exercice le plus récent, principalement à cause de retards d'envoi. Le Bureau a signé un accord avec la Trésorerie Publique qui se charge désormais du recouvrement des taxes. Il est recommandé aux résidents d'effectuer leurs paiements par virement bancaire, certains chèques ayant fait l'objet de détournements.

Renouvellement du Bureau

Monsieur Mathieu Maignal quitte le Bureau. Monsieur Jean-Christophe Vilain s'est porté candidat pour lui succéder. Sa nomination a été soumise au vote et acceptée à l'unanimité, sans vote contre ni abstention.

Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement menés par l'entreprise Dubrac, à l'angle des avenues des Acacias et de l'Aigle, se sont révélés insatisfaisants. Ils ont été mal réalisés et effectués, de surcroît, sur une zone privative. Une intervention complémentaire est nécessaire un peu plus haut sur l'avenue de l'Aigle.

Une nouvelle entreprise, Emulithe, a été sélectionnée. Un devis a été établi et validé pour une somme de 13.867,20 euros. L'intervention est prévue courant septembre, pour une durée d'environ une semaine. Par la suite, des travaux supplémentaires sont prévus, notamment pour réparer une cassure sur la conduite principale de l'avenue de l'Aigle et réaliser le chemisage de deux canalisations. Une fois l'ensemble terminé, un curage régulier (tous les trois à quatre ans) sera nécessaire, la mairie ne prenant plus cette opération en charge.

Éclairage public

La mairie a demandé à ce que les installations d'éclairage public passent à la technologie LED. En décembre, elle a soumis un devis à valider dans un délai de quinze jours. Aucun financement ou subvention n'est proposé, le Bureau n'a pas validé le devis.

Le Bureau poursuit la recherche de devis alternatifs et sollicitera la mairie pour validation avant de soumettre la décision au vote des membres.

Points divers

Plusieurs problématiques ont été évoquées.

- Certains arbres de l'ASA sont mis en péril par la végétation des riverains, notamment par des plantes envahissantes comme le lierre. Un arbre a déjà été perdu à cause de cela.
- La question de la présence de rats a été abordée. Une campagne de dératisation avait été menée il y a trois ans avec l'entreprise Étoile, à l'aide de boîtes appâtées. Toutefois, en raison de retours négatifs de certains riverains, aucune nouvelle campagne n'a été lancée. Pour les parties communes, aucune autre solution n'a été identifiée pour l'instant. Il a été indiqué que la mairie procèderait de son côté à des traitements dans les canalisations.

- Concernant une évolution de la méthode de taxation, le sujet n'a pas pu être traité par le Bureau et nécessiterait un accompagnement juridique.
- Enfin, plusieurs interventions ont salué l'amélioration de la communication du Bureau vers les résidents et suggérés d'aller encore plus de l'avant, notamment pour les tenir informés des actualités et des travaux.

Clôture

La séance a été levée à 21h00.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and horizontal strokes.